

**Règlement Bourses aux Jouets, Puéricultures et Vêtements**  
**d'Hiver Enfants**  
**du 2 et 3 décembre 2023**

1/ Dépôt des articles sur RDV le lundi 27, mardi 28 et mercredi 29 novembre 2023 de 17h à 20h et le vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2023 à la salle des fêtes de Brussieu de 9h à 20h.

2/ La dépose des articles coûtera 5 € aux familles non-adhérentes.

3/ La dernière taille de vêtements acceptés sera la taille 34 / 16 ans. Les vêtements adultes seront refusés.

4/ Pour chaque famille, il sera accepté une liste de 26 vêtements, une liste de 26 vêtements jouets et une liste de 26 articles de puéricultures (chaise haute, lit bébé, vêtements de grossesse, etc...).

	Refusé		Accepté
Sous-vêtements, Lots vêtements Vêtements été			Ensemble Veste/Jupe Ensemble Veste/Pantalon Vêtement de grossesse

5/ Pour tout dépôt, fournir une liste détaillée des articles à votre nom ainsi que le prix de vente souhaité.

6/ **Tout vêtement décousu, taché, troué ou sale sera refusé. Il en va de même pour les accessoires sales ou cassés, et les chaussures sales ou abîmées. Merci de bien mettre des piles dans les jouets afin de contrôler leur bon fonctionnement**

7/ Il n'est pas nécessaire d'être adhérent pour acheter.

8/ Vous devez **impérativement** récupérer vos invendus le dimanche 3 décembre 2023 entre 18 h30 et 19h à la salle des fêtes de Brussieu. C'est à ce moment-là, que vous sera remis l'argent de vos articles vendus, **sur présentation de la feuille de dépôt.**

**Tous En Famille ne collecte plus les dons ni les invendus.**

9/ Pour couvrir ses frais, l'Association prendra 15% sur les ventes.

**10/ L'association décline toute responsabilité sur les pertes et les vols, nous ne rembourserons aucun article manquant.**